

Grand âge : je vieillis, tu vieillis... Et le Gouvernement nous oublie !?!



Les métiers du grand âge sont invisibilisés entraînant des conditions de travail inacceptables pour les professionnel-le-s exerçant à domicile ou en établissement...

**Pour lutter contre cette situation déplorable,
la CFDT vous soutient !**



L'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées font partie des priorités du Gouvernement, mais où sont les moyens ?

Les conditions de travail des métiers du grand âge ne cessent de se dégrader et sont insatisfaisantes. Comment les personnes âgées peuvent vieillir dans la dignité si les professionnel·le·s qui les accompagnent ne sont pas reconnu·e·s à leur juste valeur ?

C'est pourquoi, la CFDT revendique :

➤ **L'amélioration des conditions de travail**

- Instituer un planning sur trois mois pour concilier vie pro et vie perso ;
- Mettre en place un *pool* de remplacement pour permettre la continuité de service ;
- Formaliser les temps complets ;
- Instaurer des temps d'analyse de pratique sur le temps de travail ;
- Redonner le « pouvoir d'agir » aux professionnel·le·s ;
- Réglementer les taux d'encadrement par établissement et par corps de métier.

➤ **L'augmentation de la rémunération**

- Revaloriser les grilles indiciaires ;
- Créer une indemnité spécifique pour prendre en charge les frais professionnels (essence, assurance, entretien véhicule, forfait téléphonique...) ;
- Prendre en compte l'évolution de l'inflation pour défrayer les frais professionnels (essence, assurance, téléphone, entretien de véhicule, forfait téléphonique...) ;
- Mettre en place une astreinte pour compenser les remplacements de dernière minute.

➤ **La création d'un véritable parcours professionnel**

- Développer les formations d'encadrement pour les *managers* ;
- Imposer une formation initiale lors de la prise de poste ;
- Supprimer le concours d'entrée dans la FPT dès lors que la/le professionnel·le à un diplôme d'Etat ;
- Favoriser les passerelles professionnelles dans le cadre d'une reconversion ;
- Permettre un déroulement de carrière jusqu'en catégorie A ;
- Systématiser les remplacements dans le cadre des départs en formation (professionnalisation, intégration...).

Le soutien, l'appui, la présence et les soins des professionnel·le·s des métiers du grand âge sont essentiels pour que les personnes âgées puissent vieillir dignement.

Pour adhérer en ligne à la CFDT, flashez ce QR-Code.



VOTRE CONTACT CFDT